

Le 26 octobre 2007

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire
Autorité des marchés financiers
800, square Victoria, 22^e étage
Case postale 246, Tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3

RECEIVED

OCT 31 2007

Ontario Securities Commission
SECRETARY'S OFFICE

Objet : Commentaires du Mouvement des caisses Desjardins sur l'Instruction générale 11-202 relative à l'examen du prospectus dans plusieurs territoires et sur l'Instruction générale 11-203 relative au traitement des demandes de dispenses dans plusieurs territoires

Madame,

Le Mouvement des caisses Desjardins (MCD) réitère son appui à la mise en place d'un régime de passeport pour un encadrement harmonisé du secteur des valeurs mobilières et salue la volonté et la détermination manifestées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) dans la gestion de ce projet important pour le secteur financier canadien.

Comme nous l'avons mentionné lors de la consultation sur le projet de *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, le MCD continue de souhaiter la participation pleine et entière du gouvernement de l'Ontario et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO) dans la mise en oeuvre de ce régime. D'ici là, les ACVM peuvent compter sur l'appui du MCD à l'égard du modèle d'interaction proposé qui permet d'aller de l'avant, et ce, même sans la participation totale des autorités ontariennes.

Pour le MCD, même si les participants aux marchés des territoires sous le régime de passeport seront désavantagés par rapport aux participants du marché ontarien, le moment est venu d'aller de l'avant avec le régime de passeport. Nous serons ainsi en mesure d'apprécier le potentiel de la formule et tous seront gagnants. En raison des règles prescrites par le projet de *Règlement 11-102 sur le régime de passeport* et de l'ouverture des ACVM à l'endroit des autorités ontariennes, nous estimons que l'industrie pourrait rapidement profiter des améliorations en matière de simplification et réaliser des économies. La réduction de la complexité et les gains réalisés au niveau des délais pour accéder au marché contribueront à accroître la satisfaction des participants.

...2

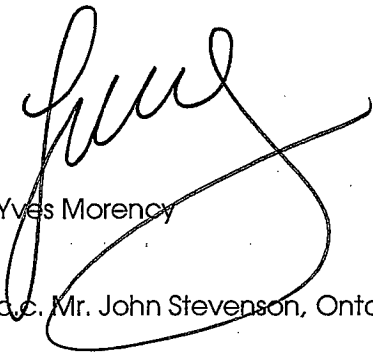
Par ailleurs, en ce qui a trait au délai de deux ans que le Conseil des ministres se donne pour réviser l'accès direct dont bénéficient les participants au marché ontarien, le MCD considère qu'il s'agit d'un délai raisonnable pour démontrer l'efficacité du régime de passeport et procéder à sa mise en place partout au Canada. Nous sommes confiants que les résultats devraient convaincre les autorités ontariennes et que celles-ci offriront bientôt la réciprocité en ouvrant son marché à toutes les juridictions canadiennes.

Concernant les instructions générales à l'étude et l'ensemble des travaux réalisés depuis 2003, nous espérons qu'ils seront de nature à rassurer et à rallier le gouvernement de l'Ontario et la CVMO afin qu'ils participent au régime de passeport et à l'harmonisation du commerce des valeurs mobilières dans l'ensemble du Canada.

Espérant le tout à votre satisfaction, je vous invite à communiquer avec moi si vous aviez besoin d'informations supplémentaires.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le vice-président Relations gouvernementales
Mouvement des caisses Desjardins,



Yves Morency

c.c. Mr. John Stevenson, Ontario Securities Commission ✓